

# Le Damier de la succise

– *Eurodryas aurinia* –



Espèce invertébrée  
Code Natura 2000 :  
UE 1065



Le damier de la succise est un papillon de la famille des nymphalidés (*Nymphalidae*).

Ce papillon appartient à un groupe d'espèces - les mélitées et damiers - caractérisé par des ailes de couleur brun orangé avec un quadrillage noir, d'où le nom de damier.

## IDENTIFICATION

Le damier de la succise présente des ailes de couleur généralement fauve pâle et se différencie des espèces proches par des bandes jaunâtres nettement marquées sur la face supérieure des ailes antérieures. L'espèce est également caractérisée par une rangée de points noirs sur la bande orange des ailes postérieures. La femelle est généralement plus grande que le mâle avec une envergure de l'aile antérieure pouvant mesurer jusqu'à 21 mm. Une seule sous espèce peut être observée en Bretagne, il s'agit d'*Eurodryas aurinia aurinia*.

L'œuf est jaune lors de la ponte, puis prend une teinte rose foncé et enfin brunit peu de temps avant l'éclosion. A ce moment, on devine la chenille à l'intérieur.

Les jeunes chenilles sont beiges claires à l'exception de la tête noire. Elles vont rapidement brunir et deviennent presque totalement noires au 3<sup>ème</sup> stade larvaire. Au dernier stade larvaire (6<sup>ème</sup>), la taille maximale de la chenille sera de 27 mm. La chrysalide est blanchâtre avec des taches noires et des points orange.



Accouplement

## BIOLOGIE

### Activité

Le papillon vole de début mai à mi-juillet selon les régions et les conditions climatiques. Ils ne volent que si le temps est ensoleillé. Dès le passage d'un nuage, l'adulte s'immobilise, ailes relevées.

Les chenilles sont grégaires et vivent en colonie de 20 à 40 individus dans un abri de soie autour de la plante nourricière ou dans la végétation environnante. Elles passent beaucoup de temps au repos sur le nid. La colonie se déplace progressivement et peut émigrer sur une autre plante en cas d'épuisement de la plante de départ. Les chenilles deviennent progressivement solitaires.

### Régime alimentaire

L'imago est floricole et apparaît relativement éclectique et opportuniste dans le choix de ses sources nectarifères (centaurées, cirses, renoncules, etc.) mais reste associé à un territoire pouvant être très restreint.

La chenille, au contraire, est spécialisée et ne se développe que sur ou à proximité d'une plante hôte, généralement la succise des prés en Bretagne.

### Cycle de vie et Reproduction

Le damier de la succise est une espèce monovoltine (qui ne présente qu'une seule génération par an). Quelques jours après un long accouplement (de 4 à 6 heures, parfois toute une nuit), les femelles pondent sous les feuilles de la plante hôte 50 à 200 œufs en moyenne, déposés en amas. Les chenilles éclosent 3 à 4 semaines plus tard. Elles entrent en diapause (cessent de se développer) hivernale au cours du 4<sup>ème</sup> stade de développement larvaire. Au printemps suivant, elles terminent leur développement larvaire et deviennent solitaires. Elles entament leur nymphose fin avril/début mai. La métamorphose dure 15 à 20 jours, les mâles émergeant quelques jours avant les femelles.



Ponte sous une feuille



Cocon et larves de damier de la succise

## Habitat

En Bretagne, il semble que le damier de la succise ait des exigences prononcées quant à ces conditions de développement et soit directement lié aux milieux humides où la succise des prés forme des colonies denses. Les milieux sont divers (prairies humides, tourbières, etc.).

## HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE ASSOCIE

Les pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (code Natura 2000 : 6210), les prairies à molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (6410) ou encore les tourbières hautes actives et/ou dégradées mais susceptibles de régénération naturelle (7110 et 7120) sont susceptibles d'être concernées par cette espèce.

## REPARTITION GEOGRAPHIQUE

La sous espèce *E. aurinia aurinia* est la sous espèce la plus représentée en Europe. Elle est présente de la Grande-Bretagne, du sud de la Suède et de la Finlande jusqu'en Sibérie. Elle est présente presque partout en France hors de la zone de l'Olivier. En Bretagne, une vingtaine de stations ont été répertoriées dont cinq en Ille-et-Vilaine.

## CONSERVATION

### Menaces

Diverses menaces peuvent être évoquées quant au maintien des populations de damier de la succise :

- L'assèchement des zones humides (urbanisation, pratiques agricoles) est un des facteurs de menace les plus importants, provoquant une fragmentation des habitats potentiels et un isolement des populations ;
- L'amendement des prairies en nitrate est néfaste pour l'espèce par raréfaction de la plante hôte ;
- La fauche pendant la période de développement larvaire et le pâturage par les ovins sont déconseillés, ces derniers exerçant une pression très importante sur la succise des prés.

### Mesures de conservation

Il existe des propositions de gestion relatives à l'habitat de l'espèce et concernant l'espèce en elle-même :

- Cartographie des stations où la succise des prés (plante hôte) est abondante et de celles où le damier est présent ;
- Limitation de la fermeture des milieux à l'aide d'un pâturage extensif avec des bovins. Les prairies humides de fauche peuvent également être favorables à la présence de la plante hôte. Il est toutefois nécessaire de faire attention à la date de fauche en fonction du cycle de développement de l'espèce ;
- Organisation d'un suivi des effectifs des populations.

## STATUT DE L'ESPECE

Le damier de la succise bénéficie de nombreux statuts de protection et de réglementation au niveau national, européen et international :

- Directive Habitat Faune Flore : annexe II
- Convention de Berne : annexe II
- Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire français (protection stricte)

Enfin le damier de la succise bénéficie également de statut de rareté :

- Liste rouge des insectes de France métropolitaine (classé « en danger »)

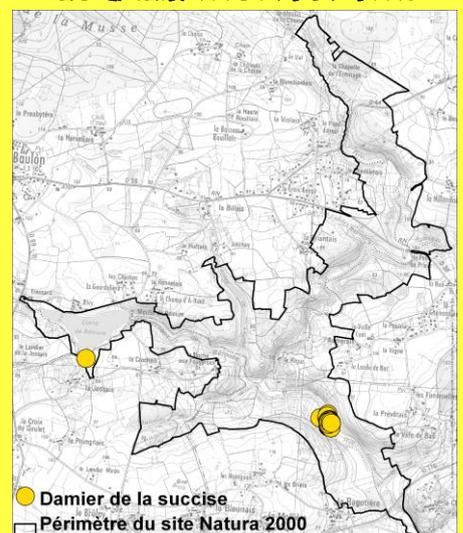


Plante hôte : la succise des prés

## ZOOM SUR LE SITE NATURA 2000 : LA VALLEE DU CANUT

Sur le site Natura 2000 et plus particulièrement sur des parcelles appartenant au Conseil général d'Ille-et-Vilaine, une étude et un suivi de la population du damier de la succise existe depuis 2004. Un groupe de parcelles est particulièrement concerné par ce suivi et par des actions de gestion. En 2012, une baisse spectaculaire des effectifs a été observée. Cela s'explique par les conditions météorologiques particulièrement défavorables mais cela souligne cependant la vulnérabilité de la population, localisée sur une micro-station, et engage à persévérer dans la démarche de réhabilitation et de préservation entreprise par les équipes de terrain.

## LOCALISATION SUR SITE



### Sources du document :

- Etude : étude et gestion de la population de damier de la succise sur le site de la Vallée du Canut, D. Amelot, 2012
- Cahiers d'habitats Natura 2000 (tome 7)

Crédits photographiques : D. Amelot (imago), E. Nogues (succise des prés)